

## PROJET FESTIVAL MANGAL AU BÉNIN

### Termes de Référence

Recrutement d'une organisation/agence/prestataire chargé.e la mise en œuvre du Programme Artistique et Culturel.

<b>Financement :</b>	Grand-Duché de Luxembourg
<b>Référence de l'appel</b>	27/2025/ECL/BJ/CP/RAF
<b>Activités :</b>	1. Mise en place et animation d'une direction artistique intégrée 2. Sélection d'artistes et organisation d'une résidence immersive 3. Production d'œuvres et performances inspirées des 4 programmes du festival
<b>Résultat :</b>	Des œuvres artistiques engagées sont produites et présentées, favorisant une reconnexion avec la nature et la sensibilisation aux enjeux de la Réserve de Biosphère du Mono
<b>Période :</b>	De février 2026 à septembre 2026

## **1. Introduction**

---

Le Festival Mangal s'inscrit dans un écosystème de coopération internationale, réunissant divers contributeurs autour de sa mission. Les bailleurs de fonds institutionnels, dont l'IUCN, le Luxembourg via LUXDEV, Enabel, Eclosio, Ecobénin, apportent un soutien financier déterminant. L'expertise technique et la mise en œuvre opérationnelle sont assurées par des partenaires locaux et internationaux appartenant au Collectif des Deltas du Golfe du Bénin avec Eclosio comme portage du projet. Ces collaborations multiniveaux, incluant également des initiatives telles que les projets Delta Mono, EcoDelta et AGEREB, permettent au festival de concilier ancrage territorial et dimension internationale, tout en promouvant la préservation des écosystèmes deltaïques (*Voir l'illustration graphique en annexe*).

***Collectif des Deltas du Golfe du Bénin*** : Le Collectif des Delta du Golfe du Bénin est une plateforme d'acteurs locaux engagés dans la gestion durable des écosystèmes côtiers et fluvio-marins en Afrique de l'Ouest, particulièrement dans les zones d'estuaires et de mangroves du Golfe du Bénin. Réunissant une quinzaine d'organisations intervenant au Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire et Nigeria, le Collectif facilite l'échange d'outils, de méthodologies et de bonnes pratiques pour améliorer les conditions de vie des communautés côtières tout en préservant les ressources marines. En 2024, lors d'une rencontre stratégique à Grand Popo, les membres ont actualisé leur feuille de route, renforçant leurs engagements pour la protection des écosystèmes, la surveillance côtière et la lutte coordonnée contre la pêche illicite (INN). Cette réunion a notamment débouché sur la conception d'un projet fédérateur : l'organisation de la deuxième édition du Festival Mangal, visant à renforcer l'action collective dans la région.

***Eclosio ONG*** : Eclosio est l'ONG de l'Université de Liège. Nous aspirons à un monde où les générations actuelles et futures exercent ensemble leur droit à une vie digne, en harmonie avec leur environnement. En collaboration avec la communauté universitaire et la société civile organisée, nous nous sommes donnés pour mission de :

- Favoriser la transition agroécologique,
- Encourager l'insertion socioéconomique des populations vulnérables face à l'exclusion et aux inégalités,
- Renforcer l'engagement citoyen face aux défis sociétaux et climatiques actuels.

Pour atteindre ces objectifs, nous développons des dynamiques inclusives en co-construisant des compétences, des savoirs et des solutions innovantes, tout en mobilisant les secteurs public et privé. Présente au Bénin depuis dix ans dans les départements de l'Atacora, de la Donga et du Borgou, Eclosio y déploie des programmes intégrés combinant ces trois dimensions. Notre intervention s'est récemment étendue au département du Mono grâce au soutien d'Enabel, visant à renforcer un développement territorial résilient et inclusif. Par ailleurs, en tant que membre actif du Collectif des Deltas du Golfe du Bénin, nous assurons le portage du projet Festival Mangal (2<sup>ème</sup> édition).

Notons qu'à partir de janvier 2026, Eclosio deviendra Ucoopia. Après de nombreuses années de collaboration étroite, Eclosio et ULB-Coopération uniront leurs forces pour créer Ucoopia, la toute première ONG interuniversitaire d'Europe, soutenue par l'Université de Liège (ULiège), l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et l'Université de Mons (UMons). Nous vous demandons donc de tenir compte de cette transition.



## **Contexte et Justification de l'activité**

### **Festival Mangal**

Le Festival Mangal est un événement innovant et fédérateur dédié à la préservation et à la valorisation des écosystèmes de mangroves en Afrique de l'Ouest. Porté par le Collectif des Deltas du Golfe du Bénin, sous la coordination de l'ONG belge Eclosio, sa deuxième édition se tiendra en septembre 2026 au Bénin, avec un événement final à Grand Popo, dans la Réserve de Biosphère Transfrontalière du Mono (RBDM). Cette deuxième édition soutenue par l'agence luxembourgeoise pour la Coopération au



développement à travers un portage administratif et financier de l'ONG suisse Helvetas, s'appuie sur le succès de la première, qui a rassemblé 300 participants et générée des retombées économiques et environnementales significatives. Ce festival s'inscrit dans la continuité de deux projets majeurs financés par l'Union européenne : le projet AGEREB (mis en œuvre par l'IUCN, IUCN-NL et Eco-Benin) pour la conservation des écosystèmes de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du Mono et de l'Aire Marine Protégée Bouche du Roy, et le projet Delta Mono (porté par Enabel) pour promouvoir l'agroécologie et les systèmes alimentaires durables. De ce fait, cette édition du festival allie agroécologie, écotourisme, art et science pour sensibiliser et mobiliser divers acteurs autour des enjeux environnementaux.

Ce Festival, soutenu par la coopération luxembourgeoise, a pour objectif de décloisonner les approches des différents publics d'acteurs et expérimenter de nouvelles dynamiques d'action pour répondre aux enjeux transfrontaliers des écosystèmes de mangrove et de l'ensemble de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du Mono (RBDM). De ce fait, il est structuré autour de cinq programmes majeurs : *Programme pédagogique et éducatif*, *Programme gestionnaires des aires protégées*, *Programme scientifique*, **Programme artistique et culturel** et *le Programme attractivité territoriale*. Par programme, le festival propose un ensemble d'activités variées à dérouler durant les six (06) mois précédant l'événement final : ateliers pédagogiques, voyages d'échange, hackathons, résidences artistiques et microprojets locaux. À l'issue de ces différents dispositifs, un événement final permettra aux différentes parties prenantes des 5 programmes, de restituer leurs expériences et productions réalisées lors des programmes et d'ouvrir la dynamique à un plus grand public.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de l'édition précédente du [Festival mangal](#).

### **Programme artistique et culturel**

C'est l'un des cinq programmes de cette deuxième édition du Festival Mangal, avec pour objectif principal de favoriser une (re)connexion entre les sociétés et la Nature, en s'appuyant sur des processus créatifs et artistiques qui mettent en valeur les écosystèmes de la réserve ainsi que les communautés qui y vivent et la protègent. L'art, en tant que vecteur d'émotion et de réflexion, se révèle un outil puissant pour éveiller les consciences et sensibiliser à la protection de l'environnement. À travers une diversité de performances et de créations artistiques (spectacles, installations, ateliers, etc.), ce programme vise à toucher la sensibilité des participants du festival et du public, en les invitant à redécouvrir et à s'engager pour la préservation de la nature.

Pour atteindre les objectifs de ce programme, la mise en place d'un dispositif artistique est essentielle. Celui-ci comprendra :

- (i) La mise en place d'une direction artistique, membre du comité d'organisation du festival en charge de coconstruire l'ensemble des programmes du Festival ;
- (ii) La sélection d'artistes dont les démarches s'alignent avec les valeurs du projet, en privilégiant ceux dont le travail dialogue avec la nature, les écosystèmes et les communautés locales.
- (iii) L'organisation d'une résidence artistique offrant un cadre propice à la création, à l'immersion dans la réserve et aux échanges avec les acteurs locaux.
- (iv) La création d'œuvres et performances artistiques traduisant les différents savoirs partagés dans les 4 programmes du festival



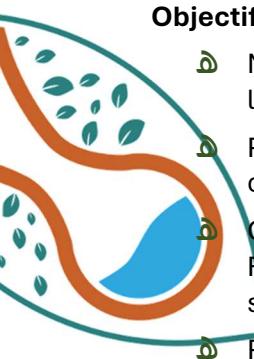
Ce dispositif permettra de nourrir des œuvres originales et engagées, tout en renforçant le lien entre art, environnement et sensibilisation.

## **2. Objectifs de la mission**

---

### **Objectif Général :**

Le présent TDR a pour objet de recruter une organisation, prestataire en charge de valoriser les artistes, les cultures et les traditions locales de la réserve de biosphère du Delta Mono afin de proposer un autre levier de sensibilisation pour toucher les populations à la protection de l'environnement et permettre



la création d'expériences sensorielles, émotionnelles, visuelles favorisant une nouvelle appropriation du patrimoine naturel à travers les arts. Cette intervention s'inscrit dans la continuité des autres programmes précédemment décrits pour le projet Festival Mangal. Ainsi, différents artistes pourront accompagner les programmes afin de générer des contenus à présenter lors de l'événement final, voire faire participer ces cibles à la construction des projets artistiques (par exemple, l'implication des femmes et des jeunes).

### Objectifs Spécifiques :

- ❖ Mettre en place une direction artistique pour l'organisation et le suivi des artistes et l'interconnexion avec les autres programmes
- ❖ Promouvoir la création artistique inspirée par la nature en sélectionnant des artistes dont les œuvres peuvent refléter les enjeux écologiques et les richesses de la réserve
- ❖ Organiser une résidence artistique immersive permettant aux artistes de s'imprégnier du Festival Mangal et des écosystèmes, et d'échanger avec les acteurs locaux (communautés, scientifiques, protecteurs de l'environnement).
- ❖ Produire des œuvres ou performances engagées, inspirées des 4 autres programmes, et qui suscitent une réflexion sur la relation homme-nature.

### 3. Résultats Attendus

- ❖ Une direction artistique opérationnelle est établie, définissant clairement les orientations créatives et environnementales du projet Festival Mangal ;
- ❖ Des artistes aux profils complémentaires (plasticiens, performeurs, musiciens, anthropologues, peintres etc.), sont identifiés, sélectionnés et intégrés dans un programme de résidence artistique incluant des sessions de formation et d'immersion ;
- ❖ Les artistes en résidence acquièrent une connaissance approfondie des communautés riveraines et des différents volets du Festival Mangal grâce à une immersion totale ;
- ❖ Des œuvres artistiques engagées, reflétant les enjeux du Festival, sont produites et présentées lors de l'événement Festival Mangal.

### 4. Exigence méthodologie de la Mission

La mise en œuvre de ce programme doit s'appuyer sur une méthodologie structurée autour de ces quatre volets principaux : (1) Mise en place et fonctionnement de la direction artistique, (2) la sélection et l'engagement des artistes, (3) la résidence artistique combinant travail en atelier et immersion communautaire et pluridisciplinaire, et (4) la production et la valorisation des œuvres et performances.

#### (1) Mise en place de la Direction artistique et coordination

La mise en œuvre du programme débutera par la constitution d'une direction artistique qui jouera un rôle central de médiation entre les artistes et l'organisation du Festival Mangal. Elle assurera la cohérence des interventions artistiques avec les objectifs du projet et veillera à ce que chaque programme du Festival bénéficie d'une représentation artistique équilibrée. Ses missions incluront l'accompagnement des artistes, la supervision des productions, et la facilitation des échanges entre les différentes parties prenantes (organisateurs, communautés, scientifiques).

#### (2) Sélection et engagement des artistes

Des artistes devront être sélectionnés sur la base de leur engagement environnemental, de leur expérience en création participative, et de leur capacité à s'adapter aux réalités locales. Une attention particulière sera portée à la parité et à l'inclusion d'artistes issus des communautés riveraines (surtout les femmes de ces communautés). Les artistes retenus s'engageront formellement à :

- ❖ Participer activement à la visite d'immersion et à l'intégralité des résidences artistiques : (i) 03 jours de résidence d'immersion et pérégrination ; (ii) 03 jours de résidence de proposition des formes et de Mise en commun voire croisement des différentes disciplines artistique, et (iii) 03

jours de résidences d'élaboration de la maquette du spectacle final (incluant la répétition générale)

- ❖ S'impliquer dans les activités clés des programmes auxquels ils seront assignés (au moins 2 artistes par programme) et proposer des livrables artistiques ;
- ❖ Collaborer avec les communautés et les autres intervenants du Festival.

### **(3) Résidence artistique et immersion communautaire**

La résidence se déroulera sur 9 jours maximum, avec un programme alternant travail en atelier et immersion sur le terrain :

Bien avant la résidence proprement dite, une visite d'immersion est prévue à l'endroit des artistes impliqués, de la communication ainsi que des autres parties impliquées dans le projet. Les artistes iront à la rencontre des femmes et des acteurs locaux pour s'inspirer des enjeux et questionnements clés pour la conservation et la bonne gestion des écosystèmes de la réserve ainsi que les success story de ces derniers. Ces temps d'échange nourriront directement leurs créations. Ensuite, il sera organisé des résidences de conception des œuvres, échanges avec la direction artistique et les experts, et préparation des restitutions.

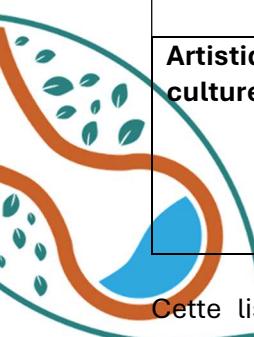
### **(4) Production et valorisation des œuvres pendant et après le Festival**

Les œuvres produites émaneront de la participation des artistes aux activités des différents programmes et des résidences artistiques. Elles seront présentées lors des temps forts du Festival Mangal et intégrées à une exposition itinérante. Une documentation complète devra être réalisée pour prolonger l'impact du projet et servir de support à des actions futures de sensibilisation.

La spécificité de ce festival réside dans son caractère transfrontalier. Les activités relatives au programme artistique devront donc être développées en étroite collaboration et en cohérence avec les autres programmes, sur les deux pays. Des prestations s'inspirant des thèmes, ou des territoires, des cibles ou encore des traditions sont attendues.

Un calendrier indicatif a été élaboré par le comité organisateur présentant les activités clés par programme ainsi qu'une liste indicative des interventions artistiques par programme :

Programmes	Activités clés	Période	Interventions artistiques	Commentaires
<b>Scientifique</b>	2 séries de webinaires	Février et avril	Réalisation d'une fresque murale lors du forum scientifique	
	Hackathon en ligne	Avril		10 équipes rassemblant des étudiants en Afrique de l'Ouest
	Séminaire scientifique	Septembre 2026		Pendant l'événement final
<b>Educatif et pédagogique</b>	Mise en place de clubs écologiques	Durant l'année scolaire	Création d'espaces immersifs/scénographie éphémères pour la représentation théâtrale des enfants	20 écoles dans la réserve (dont au Togo)
	Concours de contes	Durant l'année scolaire		20 écoles dans la réserve (dont au Togo)
	Représentation finale	Septembre 2026		Pendant l'événement final
	Mission de suivi post visite d'échanges	Mars et mai 2026		Deux missions de suivi
<b>Attractivité territoriale</b>	Renforcement de capacités des artisans et des	De janvier à juillet	Déambulations/chorégraphie lors de la foire des acteurs	Sélection de 10 artisans



	producteurs - réalisations de goodies et écoconstruction		économiques de Lokossa	
	Réalisation d'une foire économique à Lokossa	Septembre 2026		Pendant l'événement final
<b>Artistique et culturel</b>		Février 2026 à septembre 2026	Résidences croisées et immersives, expositions, concert, spectacles vivants,	

Cette liste d'interventions artistiques est indicative et pourra être revue en fonction du choix programmatique de la direction artistique sélectionnée et dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible.

#### Ce qui est exclu de la prestation :

- La visite d'immersion prévue au début du projet sera prise en charge directement par Eclosio;
- La réalisation du podcast artistique du programme gestionnaire et des deux missions de suivi (déjà assuré par un prestataire) ;
- L'organisation du concours de contes du programme éducatif et pédagogique (déjà assuré par un prestataire).

#### **5. Gouvernance du projet**

La direction artistique fera partie intégrante de la gouvernance du projet. La directrice.leur artistique sera membre permanent de l'équipe du projet et participera aux orientations stratégiques du projet. Il.elle sera responsable de la production des œuvres artistiques de l'ensemble des programmes.

#### **6. Livrables**

Au terme de cette prestation, les livrables suivants sont attendus :

- ⌚ Les œuvres artistiques finalisées : les créations originales, sous forme d'installations, performances, peintures, sculptures ou autres médias, reflétant les enjeux de la réserve et inspirées par les échanges avec les communautés et la participation aux différents programmes.
  - ⌚ Une capsule vidéo captant les temps forts de la résidence et les interactions avec les communautés.
  - ⌚ Une note de capitalisation des bonnes pratiques
  - ⌚ Une œuvre collective pérenne installée dans la réserve ou une communauté partenaire.
  - ⌚ Un rapport final de mission comprenant une analyse des retours, des recommandations pour les futures éditions et l'archivage de tous les documents techniques et contractuels.
- 

#### **7. Durée**

Le programme s'étale sur les douze (12) mois précédant l'événement final, le Festival Mangal, allant de novembre 2024 à septembre 2025. Par ailleurs, la mission du prestataire s'étend de février 2026 à septembre 2026, suivant les interventions artistiques dans chacun des programmes du projet (voir tableau du point 4). De plus, la résidence artistique est prévue pour durer au maximum 9 jours. La

direction artistique et les artistes impliqués dans les différents programmes doivent être ponctuellement disponibles lors des actions clés prédéfinies au point 4.

## **8. Stratégie de communication**

L'agence de communication recrutée pour le Festival Mangal élaborera et mettra en œuvre le plan de communication en étroite collaboration avec la direction artistique. Elle proposera une approche sur-mesure pour : 1) la promotion préalable des artistes et du concept, 2) la couverture médiatique de la résidence et des créations en cours, et 3) la valorisation post-événement des œuvres. Tous les supports et canaux de diffusion (réseaux sociaux, relations presse, documents promotionnels) seront développés conjointement pour assurer une cohérence entre la vision artistique et la stratégie de communication.

## **9. Stratégie de réduction d'impacts**

L'agence spécialisée, en coordination avec la direction artistique, définira les mesures environnementales les plus pertinentes pour ce volet. Elle établira un protocole écoresponsable couvrant : les transports des artistes (optimisation des trajets, solutions locales), l'approvisionnement en matériaux, la restauration, et la sensibilisation du public. Cette approche sera adaptée aux spécificités du territoire et intégrée naturellement dans le processus créatif, sous le contrôle de la direction artistique pour maintenir la qualité des productions.

## **10. Budget**

Pour cette prestation, il est fortement conseillé aux candidats de limiter leur proposition financière à 22 958 495 F CFA maximum. La proposition financière doit tenir compte de ces deux volets principaux :

- la **prise en charge de la résidence artistique** qui comprend l'hébergement et les petits-déjeuners des artistes et de la direction artistique pendant 9 jours ainsi que l'achat de matériel artistique, les perdiems pour les repas, la logistique des ateliers (location d'espaces et équipements), ainsi que les frais de transport (carburant, péages et maintenance du véhicule).
- Les **frais liés à la direction artistique, à la scénographie, et aux artistes**, incluant les perdiems et honoraires de la direction, la rémunération des artistes participants, la coordination avec les partenaires du festival, l'organisation des restitutions finales (showing public et exposition), ainsi que l'évaluation et la capitalisation des résultats tout le long du programme.

## **11. Profil recherché**

Peuvent soumissionner à cette consultation les organisations, agences ou collectifs artistiques justifiant d'une expérience avérée d'au moins 5 ans dans la direction artistique, la production culturelle et la médiation artistique en lien avec les enjeux environnementaux et sociaux au Bénin et/ou en Afrique de l'Ouest. La structure candidate devra présenter une équipe projet dédiée ayant les compétences suivantes :

### **Profil pour la Direction Artistique (responsable)**

- Être titulaire d'un diplôme BAC+3 au minimum en arts, gestion culturelle ou domaine connexe
- Justifier d'au moins 5 ans d'expérience minimum en direction artistique de projets culturels/festivals (attestations d'expérience) à partir de la 1<sup>ère</sup> expérience ;
- Justifier d'au moins 3 références similaires (résidences artistiques, productions in situ) sur les 5 dernières années (attestations d'expérience) ;
- Disposer d'une expérience avérée en curation d'artistes pluridisciplinaires et travail avec communautés locales (attestations d'expérience).
- Faire preuve d'une excellente capacité de coordination, médiation et reporting en français

### **Compétences et expériences requises pour l'agence**

- Être légalement constituée et disposer d'un registre de commerce à jour ;
- Être basée au Bénin et justifier d'une représentation ou d'une capacité opérationnelle à Cotonou et dans le département du Mono ;
- Présenter un portfolio détaillant au moins 3 références de projets artistiques achevés (avec attestations) avec des organisations différentes ;
- Démontrer une capacité à intégrer une démarche écoresponsable dans le processus créatif.

#### **Les éléments suivants constitueront des atouts majeurs :**

- Expérience avec ONG/coopération internationale
- Connaissance de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du Mono
- Avoir un réseau d'artistes uest-africains impliqués dans les questions environnementales, de préférence avec des interventions au niveau de la réserve.

### **12. Dossier de soumission**

Les soumissionnaires sont invités à soumettre des offres qui devront comprendre les dossiers ci-après :

#### **(a) Dossier administratif**

Le dossier administratif est composé de :

- Une lettre de candidature datée et signée, adressée au Coordonnateur Pays ;
- Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM);
- Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
- Attestation de non-faillite datant de moins de trois mois ;
- Relevé d'Identité bancaire ;

NB : L'absence de l'IFU, RCCM et RIB entraîne le rejet du dossier. Le dossier administratif doit être mis dans une enveloppe scellée portant uniquement la mention « Dossier Administratif »

#### **(b) Dossier technique**

Le dossier technique est composé de :

- Le profil détaillé de l'agence ou l'organisation : présentation, historique, organigramme, valeurs ;
- Le CV signés du/de la directeur(trice) artistique proposé(e), ainsi que le diplôme demandé ;
- Une note de compréhension des enjeux du Festival Mangal et de la mission ;
- Un portfolio de références : pour au moins 3 projets similaires achevés (avec attestations de bonne exécution avec des structures différentes, photos, descriptifs) ;
- La liste prévisionnelle et les profils types des artistes envisagés pour la résidence ;
- Une note sur l'approche écoresponsable prévue pour la résidence et les productions ;
- Une offre technique comportant une note de compréhension de la mission, une proposition de méthodologie détaillée pour chaque volet de la mission, un calendrier prévisionnel détaillé (échéancier) de la mission.

NB : Le dossier technique doit être mis dans une enveloppe scellée ainsi qu'une version numérique du dossier sous format pdf (la clé doit être mise dans l'enveloppe).



#### **(c) Dossier financier**

Le dossier financier sera constitué de :

- Un formulaire de soumission de la proposition financière, précisant le montant global du marché, daté, cacheté et signé ;

- Le cadre des devis estimatifs présentant, en francs CFA, tous les postes de dépenses liés à la prestation, répartis par lot/activité (ex : prise en charge de la résidence artistique, frais liés à la direction artistique, à la scénographie, et aux artistes) ;
- La proposition financière globale (prix forfaitaire TTC) ne dépassant pas le budget maximal alloué à cette prestation et comportant les informations suivantes : Désignation, Unité, Prix unitaire, et Montant ;
- Attestation de disponibilité et d'exclusivité

Le dossier financier doit être mis dans une enveloppe scellée ainsi qu'une version numérique du dossier sous format pdf (la clé doit être mise dans l'enveloppe).

**NB :** Il est obligatoire de préciser tout autre coût qui sera pris en charge dans le cadre des prestations à fournir. Notons qu'aucun frais supplémentaire ne sera accepté après l'attribution provisoire. Enfin, tout dossier incomplet, non conforme à cette structure sera déclaré irrecevable.

### 13. Soumission des offres

Le dossier de soumission (dossier administratif, offre technique et offre financière) doit être produit en langue française et en trois (03) exemplaires chacun dont un (1) original et deux (02) copies marquées comme telles, ainsi qu'une version numérique de l'original enregistrée sur clé USB sous le format PDF (la clé doit être déposée dans l'enveloppe de l'offre financière)

Le dossier administratif, les offres techniques et les offres financières doivent être regroupés dans un seul et unique emballage scellé portant la mention suivante : "**Candidature au recrutement du chargé.e de la mise en œuvre du Programme Artistique et Culture, Festival Mangal.**

A n'ouvrir qu'en séance"

Seules les offres physiques sont recevables.

#### Pour le dépôt physique :

L'emballage sera déposé **les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 14 heures 30 minutes à 17 heures** au :

#### **Secrétariat du Bureau d'Eclosio à Fidjrossè.**

*Indication :* Depuis le carrefour Fidjrossè, empruntez la Route des Pêches en direction de Togbin. Juste après la station JNP, prenez la voie pavée à droite. Il s'agit du **deuxième portail après la station.**

**Contact :** +229 01 94 48 56 64

**NB : Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.**

#### Aussi :

- Toute offre portant toute autre mention que celle exigée ou portant une mention permettant d'identifier l'origine de l'offre sera rejetée.
- Le défaut de présentation du dossier de soumission respectivement sous cette forme tripartite et unique est éliminatoire.
- Tout déposant doit émarger sur la liste de dépôt des offres

La date de clôture de réception des offres est fixée au **17 Février 2026 à 10H00mn (Heure Locale).**



### 14. Demande d'éclaircissements

Pour tout besoin d'information, veuillez-vous adresser aux adresses mails suivantes [franck.adje@ucoopia.org](mailto:franck.adje@ucoopia.org); [david.akodekou@ucoopia.org](mailto:david.akodekou@ucoopia.org) et [robert.sourokou@ucoopia.org](mailto:robert.sourokou@ucoopia.org) avec en objet la mention « **Information pour le recrutement d'une organisation/agence/prestataire chargé.e la mise en œuvre du Programme Artistique et Culturel du Festival Mangal** » de la date de publication de cette annonce jusqu'au 13 Février 2026 à 11H00 (GMT).

## **15. Ouverture et évaluation des offres**

Les offres seront ouvertes dès le 17 Février 2026 à 11 h 00 dans les locaux de Eclosio à Cotonou. L'équipe d'évaluation constituée, procédera à l'évaluation des dossiers selon les trois volets importants mentionnés précédemment.

La première étape de l'évaluation consistera à évaluer la conformité administrative des candidats selon les points (Points administratifs). Les candidats ayant un dossier administratif conforme et valide passeront pour l'étape de l'ouverture des offres techniques. Les dossiers techniques ayant le minimum de 70 points passeront pour l'évaluation financière, conformément aux conditions énoncées dans ces termes de référence.

Les dossiers qui ne rempliront pas les conditions d'évaluation seront rejétés.

### **a Evaluation administrative :**

<b>Pièce</b>	<b>Notation</b>
Une lettre de candidature datée et signée, adressée au Coordinateur Pays	Non Fourni/ Fourni Non Conforme/Fourni Conforme
Registre de Commerce et de Crédit Mobilier ;	Non Fourni/ Fourni Non Conforme/Fourni Conforme
Identifiant Fiscal Unique ;	Non Fourni/ Fourni Non Conforme/Fourni Conforme
Attestation de non-faillite datant de moins de trois mois.	Non Fourni/ Fourni Non Conforme/Fourni Conforme
Relevé d'Identité bancaire ;	Non Fourni/ Fourni Non Conforme/Fourni Conforme
<b>Appréciation globale</b>	<b>Conforme ou Non conforme</b>

### **a Evaluation technique :**

<b>Pièce</b>	<b>Notation</b>
Profil détaillé de l'agence : - Présentation, historique, organigramme, valeurs ; ----- 3 points - Nombre de missions similaires achevées au cours des 5 dernières années : ----- 04 points par mission pertinente	15 points
Qualification de le/la directeur(rice) artistique et des artistes proposés : - Diplôme et expérience du ou de la directeur.rice artistique -- ----- 5 points - Expérience relevant des artistes proposés ;-----03 points par artiste maximum de 15 points quelque le nombre d'artiste	20 points
Compréhension de la mission	20 points
Exhaustivité, clarté, cohérence et pertinence de la démarche méthodologique	25 points
Cohérence du calendrier prévisionnel détaillé	15 points
Approche éco-responsable	05 points
Total	100 points
<b>Appréciation globale</b>	<b>Accepté ou Rejeté</b>

### **Evaluation financière :**

Pièce	Notation
Formulaire de soumission de la proposition financière, précisant le montant global du marché, daté et signé	Non Fourni/ Fourni Non Conforme/Fourni Conforme
Cadre des devis estimatifs présentant, en francs CFA, tous les postes de dépenses liés à la prestation, répartis par lot/activité (ex : Conception, Événement Cotonou, Événement Aného, Village Mangal Grand-Popo).	Non Fourni/ Fourni Non Conforme/Fourni Conforme
Proposition financière globale (prix forfaitaire TTC) ne dépassant pas le budget maximal alloué à cette prestation et comportant les informations suivantes : Désignation, Unité, Prix unitaire, et Montant.	Non Fourni/ Fourni Non Conforme/Fourni Conforme
Attestation de disponibilité et d'exclusivité.	Non Fourni/ Fourni Non Conforme/Fourni Conforme
Offre financière ( <i>l'offre financière le moins disant par rapport au montant maximale alloué à cette prestation se verra attribuer la note 100</i> )	100 points
<b>Appréciation globale</b>	<b>Accepté ou Rejeté</b>

L'absence de l'une des pièces financières mentionnées ci-dessus est éliminatoire.

#### **Evaluation finale :**

L'évaluation finale se fera en utilisant la méthode combinée à raison d'une pondération de 80% pour l'offre technique (Nt) et 20% pour l'offre financière (Nf) soit :

$$\text{Évaluation finale} = \text{Nt} \times 80\% + \text{Nf} \times 20\%$$

Après évaluation, le comité d'évaluation recommandera d'attribuer le marché à l'offre ayant obtenu la note la plus élevée.

#### **16. Attribution de l'offre et précision sur le contrat**

Un Avis de Non-Objection (ANO) sera demandé à Helvetas et Luxdev. Après l'obtention de l'ANO, un mail d'attribution du marché sera envoyé au prestataire le plus méritant validé par Helvetas et Luxdev, selon les critères d'évaluation énumérés ci-haut. Le prestataire est tenu de faire un retour d'acceptation du marché dans les 03 jours ouvrables qui suivent la notification du marché. Si cette attribution n'aboutit pas, ECLOSIO se réserve le droit de contacter le deuxième prestataire le mieux méritant, selon l'évaluation. Il en sera ainsi jusqu'à ce que les négociations aboutissent avec l'un des soumissionnaires. Une séance d'échange sera organisée avec le prestataire retenu à cet effet.

Le contrat précisant l'ensemble des conditions sera conclu entre le prestataire retenu et Eclosio, structure porteuse du Festival Mangal.

La durée de la mission couvrira l'ensemble du processus du projet Festival Mangal, jusqu'à la livraison et validation finale des livrables.

Les paiements seront effectués selon un échéancier contractuel, lié à la validation progressive des livrables.

Une attention particulière sera portée au respect des délais, à la qualité technique des productions, ainsi qu'à l'adéquation avec les valeurs et messages du Festival Mangal

**NB : L'adjudicataire présentera une attestation fiscale et une attestation CNSS en cours de validité avant la signature du contrat**

## **17. Annulation de la procédure d'appel d'offres**

ECLOSIO se réserve le droit d'annuler tout ou partie de l'appel d'offres. L'annulation peut avoir lieu si :

- L'appel d'offres a été infructueux, à savoir les offres reçues sont inappropriées ou ne répondent pas aux spécifications demandées ;
- Les paramètres économiques ou techniques du projet ont changé ;
- Des circonstances exceptionnelles ont rendu impossible l'exécution normale du projet ;
- Toutes les offres techniquement conformes excèdent les ressources financières disponibles ;
- Il y a des irrégularités dans la procédure

En aucun cas, ECLOSIO ne sera tenu pour responsable des dommages, de quelque nature que ce soit (notamment des dommages à la perte ou au profit). Le cas échéant, une décision d'annulation de la présente procédure de passation des marchés serait motivée

Fait à Cotonou, le 19 Janvier 2026

Le Coordonnateur Pays



Franck Ogbonnikan ADJE

## **18. Annexe**

---

### **Formulaire d'information sur le soumissionnaire**

Date :

1. Nom légal de la société :
2. Enregistrement valide de la société ainsi que sa catégorie et son année d'enregistrement :
3. Adresse légale de la société :
4. Informations sur le représentant autorisé de la société :  Nom :  Adresse :  Numéros de téléphone/fax :  Adresse e-mail :
5. Vous trouverez ci-joint des copies des documents originaux des statuts constitutifs ou de l'enregistrement de la société nommée en 1, ci-dessus

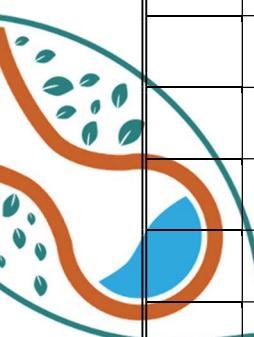
#### **Remarque :**

- L'absence d'enregistrement entraîne l'exclusion de l'entreprise.
- Une autorisation écrite doit être jointe à cette fiche.

Signature autorisée et contraignante : \_\_\_\_\_

Nom et fonction du signataire : \_\_\_\_\_

**CADRE DU DEVIS ESTIMATIF (En FCFA – Hors Taxes)**



N°	DÉSIGNATION	QTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT

NB : Le Total des prix est exprimé en chiffres et en lettres et en Hors Taxes

Fait à..... , le ..... 2026

Le soumissionnaire